

**DELIBERATION N°24/2020
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ETRANGER**

Séance extraordinaire du 15 octobre 2020

Changement de statut du lycée français René-Goscinny de Varsovie

Le Conseil d'Administration,

Vu le code de l'éducation;

Vu le rapport par lequel par le directeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger a présenté la situation du Lycée Français René-Goscinny de Varsovie ;

Après en avoir délibéré,

Article unique

Autorise le directeur de l'AEFE à demander l'inscription du lycée français de Varsovie sur la liste des établissements placés en gestion directe auprès de l'AEFE à compter du 1er janvier 2021.

Nombre de votants : 27 Pour : 27 Contre : / Abstention : /

Fait à Paris, le 15 octobre 2020

Le président par intérim du
conseil d'administration de
l'AEFE



Michel MIRAILLET